

## 7. Concept de gestion du savoir

### Principe de base:

La collaboration au sein des services et entre services ainsi que la coopération de toutes les personnes concernées est un point important de la qualité institutionnelle au sein du centre de formation Polybat.

### Les quatre niveaux de communication

|   |                        |
|---|------------------------|
| <b>1. Niveau «tous les enseignants» et apprentis</b>  | Unité de formation     |
| <b>2. Niveau collaborateurs/enseignants</b>   | Organisation éducative |
| <b>3. Niveau tous les enseignants et collaborateurs avec les entreprises, entreprises formatrices/entreprises de stage, formateurs professionnels</b> |                        |
| <b>4. Niveau collaborateurs/directions de service avec les secteurs, les administrations et les personnes extérieures</b>                             |                        |

L'échange d'informations et de savoir en interne est donc important aussi bien au niveau Unité de formation qu'au niveau Organisation éducative.

La collaboration et l'échange voulu d'informations et de savoir est favorisé et entretenu par l'utilisation de contingents d'heures, de procédures et d'instruments adéquats.

- Convention des collaborateurs (CC), réunions spécialisées/d'équipes
- Informations collaborateurs
- Tandems d'apprentissage
- Groupes de travail par niveau et/ou discipline
- Règles de collaboration contraignantes
- Des règles claires et simples pour l'utilisation des outils collaboratifs numériques

Les médias et les TIC sont employés de manière ciblée et obligatoire pour la coopération interne et pour l'échange d'informations, de savoirs et de matériels.

### 7.1 Outils numériques pour l'échange, l'organisation des informations et du savoir

La collaboration et l'échange d'informations et de savoir s'effectue en premier lieu lors de rencontres personnelles et de manifestations en présentiel, p. ex. lors de réunions ou de sessions de groupe de travail (communication en présentiel). Pour simplifier la coopération et la communication en interne et pour la développer, nous avons recours, en plus des activités en présentiel, à des technologies numériques. Au centre de formation Polybat, toutes les personnes ont l'obligation de recourir aux technologies numériques suivantes:

#### E-mail

Le courrier électronique comme instrument de communication sert à un usage externe.

### **Plate-forme collaborative**

Les plates-formes collaboratives servent à publier des informations qui intéressent toute l'équipe, les groupes de travail et les apprentis. Par ailleurs, des données y sont déposées et des processus schématisés.

Il incombe à tous les enseignants et à tous les apprentis d'aller y chercher les informations qui les intéressent, selon le principe de la récupération d'informations. Ces plates-formes sont régulièrement mises à jour. Le sujet des contributions (post) via les médias sociaux et des autres plates-formes publiques est réglé dans le concept de communication.

### **Plate-forme d'information**

Des informations qui intéressent tous les collaborateurs, enseignants, apprentis et responsables de formation sont déposées sur différentes plates-formes (p. ex. site web, SharePoint). Certaines de ces plates-formes se situent dans un domaine protégé par mot de passe. Les responsables déposent sur ces plates-formes des communiqués et des documents (p. ex. comptes-rendus de réunion, rendez-vous, conventions) dont les informations et l'organisation intéressent les collaborateurs, les enseignants et les apprentis.

Les informations en lien direct avec les cours sont partagées sur des plates-formes spécifiques. Les personnes habilitées peuvent s'exprimer sur certaines contributions ou apporter des informations complémentaires en se servant pour cela des fonctions de commentaire. Il incombe à tous les enseignants et à tous les apprentis d'aller y chercher les informations qui les intéressent, selon le principe de la récupération d'informations.

### **Dépôt de fichiers/dossier d'échange**

Le centre de formation Polybat met à disposition des enseignants, des collaborateurs et des apprentis un lieu de stockage en ligne réservé à leurs documents personnels. Tous les contenus et médias (travail et apprentissage) concernés sont déposés sur les plates-formes/espaces de stockage en ligne correspondants.

Les directives édictées en matière de protection des données et de sauvegarde des données doivent être respectées et relèvent de la responsabilité de chacun. Pour le stockage général des fichiers, on utilise une structure convenue d'un commun accord et qui facilite le dépôt des fichiers au bon endroit et la recherche ciblée de certains fichiers. La gestion des fichiers (archivage, mise à jour, suppression) incombe en général à son auteur.

Pour le stockage des fichiers, les domaines veillent à établir une arborescence en lien avec les cours. Toutefois, celle-ci devra suivre un caractère uniforme commun à tous les domaines. La structure de base est prédéfinie par la commission spécialisée Médias & TIC. Elle est soutenue par les services concernés. Tous les documents créés dans le cadre du mandat professionnel doivent être déposés dans l'espace de stockage des fichiers et être accessibles à toutes les personnes autorisées. Ces données doivent rester à la disposition du centre de formation Polybat même après la fin des rapports de travail.

Les supports de cours, les données d'application spécifiques et les médias pour les apprentis sont mis à disposition par les enseignants sous forme numérique et peuvent être consultés à tout moment.

### **Learning Management System (LMS)**

Pour soutenir la conception du processus d'apprentissage, tous les domaines utilisent un LMS dans lequel les contenus d'apprentissage sont publiés, classés, administrés, mis à disposition et assignés aux apprentis de manière ciblée. La commission spécialisée Médias & TIC définit les structures et procédures dans l'esprit du centre de formation Polybat.